

■ **S.I. Les Narcisses 'B' S.A.**, à Fribourg, la construction d'un immeuble locatif à Bulle, etc. (FOSC du 25.10.1999, p. 7280). Par ordonnance du 30.10.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société. Nouvelle raison sociale: **S.I. Les Narcisses 'B' S.A. en liquidation**. Par ordonnance du 06.12.2002, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a suspendu pour défaut d'actif la liquidation de cette faillite.

Journal no 424 du 27.01.2003  
(00843508 / CH-217.0.133.966-3)